



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

Mercredi 21 janvier 2015 – 18h30
Stade Philippe Marcombes (salle Terrasse) – Clermont-Ferrand

Qualité	NOM	Prénom	Structure	Localisation	2015 01 21
	AMBLARD	Véronique	O.M.S.	Gerzat	Exc.
	AMBRE	Bernard	O.M.S.	Clermont-Ferrand	Exc.
	BARLET	Jean François	O.M.S.	Cusset	Exc.
	BOULARD	Christian	O.M.S.	Le Puy en Velay	X
	BULLO	Mireille	C.D.O.M.S. 63		X
P	CLAVIERE	Michelle	O.M.S.	Ceyrat	X
	FOLTIER	Philippe	O.M.S.	Montluçon	X
S	HOFMANN	Guy	A.M.S.E.S.	Riom	X
	KOWALYK	Victor	O.M.S.	Cusset	X
	LAROUSSINIE	Jonathan	O.M.S.	Saint-Flour	Exc.
	ONDET	Maurice	O.M.S.	Saint Genès Chp.	X
	PIERSON	Jacques	O.M.S.	Ceyrat	Exc.
T	QUERON	Gabriel	O.M.S.	Clermont-Ferrand	X
	SABATIER	Paul	O.M.S.	Thiers	X
	TARABON	Gérard	C.D.O.S.L. 43		Exc.
	VENUAT	Alain	C.D.O.M.S. 03		X
	WESTE	Jacques	A.M.S.E.S.	Riom	Exc.
	Siège vacant				
	Siège vacant				

Invité	ALLAIRE	Joël	O.M.S.	Montluçon	X
Invité	JAMOT	Bernard	O.M.S.	Saint Genès Chp.	X
Membre d'honneur	LAIR	Yves	O.M.S.	Clermont-Ferrand	X
Invitée	KOWALYK	Noëlle			X
S CROMS	MORAN	Olivier			X
Invité	NIVELON	Gérald			X

Michelle Clavière, Présidente, ouvre la séance en rendant hommage à Henri Nourissat, membre du Conseil d'administration décédé en novembre 2014. Gabriel Quéron propose une minute de silence.

1) **APPROBATION DU PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2014**

Le projet de compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

2) **EMPLOI OLIVIER MORAN**

La demande d'aide à l'embauche en contrat unique d'insertion a été renouvelée pour un an dans les mêmes conditions : 20 h pour le CROMS et 6 h pour le CDOMS.

La Présidente s'est renseignée auprès du Conseil Régional sur les modalités d'un emploi tremplin temps-plein en 2016. Les conditions devraient être identiques, mais le secrétariat en charge de ce dossier demande de rappeler en novembre 2015, espérant avoir plus de précisions sur les nouvelles modalités de la région Rhône-Alpes-Auvergne.

En étant en CUI, nous devons mettre en place un programme de formation. Celui qui était prévu n'a pas pu être réalisé suite aux problèmes de santé d'Olivier.

Nous repartons sur une autre formation au CREPS de Vichy. Ce sont des modules de formation du DESJEPS Direction de structures et de projets, ouverts en formation continue. Les objectifs : perfectionner les compétences liées à la gestion de structures et de projets, en relation avec le référentiel métier du DESJEPS. 15 places sont disponibles. Olivier doit passer un examen la journée du 22 janvier, épreuve écrite le matin suivie d'un oral l'après-midi. Son tuteur, si Olivier est accepté pour suivre cette formation, sera Yves LAIR.

Nota : La formation a finalement été reportée par le CREPS au mois de septembre 2015. D'ici là, d'autres formations peuvent être envisagées. Victor Kowalyk pense au CNFPT, Philippe Foltier au GRETA.

3) **SPORT SANTÉ**

a) Guide Régional des Structures sportives (avancée et forums)

La présentation faite au niveau de la CPAM a retenu l'attention des 5 directeurs. Ils nous ont fait 1 ou 2 suggestions mais notre demande concernant l'utilisation des délégués auprès des médecins, pharmaciens et infirmiers après formation interne a été refusée car cette action n'entre pas dans les projets prioritaires 2015.

Il semblerait malgré tout, d'après le Dr CROISY que tout n'est pas perdu et que le dossier ne soit pas entièrement refoulé. En attendant, nous allons faire un envoi aux 2000 médecins avec affiches et cartes postales comme prévu.

Il serait bien que les administrateurs du CROMS puissent donner des autocollants aux pharmacies dans leurs territoires respectifs, cabinets d'infirmiers, de diététique...

La DRJSCS envisagerait d'agrandir le champ du site internet pour l'ouvrir aux personnes âgées.
(En réflexion)

Une charte est en cours d'élaboration, elle s'appellera : Charte «Sport Santé Bien-être Auvergne». La charte s'adresse à toutes les structures référencées sur le site www.sport-sante-auvergne.fr. Elle représente une démarche d'engagement dans un esprit de réseau et dans un respect éthique et déontologique.

Philippe Foltier fait remarquer qu'une charte Sport Santé existe déjà. Elle a été créée par l'association « Sport pour tous ». Michelle Clavière précise que la charte «Sport Santé Bien-être Auvergne» est spécifique au site www.sport-sante-auvergne.fr et a été défini sur des critères élevés en matière de formation des animateurs.

La commission de validation du site va s'agrandir (un représentant de STAPS et un du CREPS de Vichy) et donc devenir la commission de validation « sport-santé-auvergne ». A ce sujet, Victor Kowalyk trouve que « la liaison avec l'Université est primordiale ». En termes de formation des éducateurs, il faut travailler avec l'UFR Staps et le CHU.

Statistiques du site : Les données sur les consultations du site ont été montrées sous forme de tableaux et cartes en séance (en pièces jointes avec le compte-rendu).

Concernant les forums, seul le Puy-de-Dôme a bien fonctionné. Pour 2015, le CROMS propose d'organiser ces forums dans les 3 autres départements avec l'aide des CDOMS.

Les difficultés rencontrées dans ces départements concernant les forums seront signalées à chaque DDCS par la DR, ce qui devrait faciliter notre travail puisqu'il leur sera demandé de nous aider. Laurence CASTET de la DR va appuyer dans ce sens.

Pour les tests de forme, le Crédit Mutuel devrait nous financer du matériel. En échange, il pourrait faire la promotion de son « chèque santé-sport » lors de nos forums.

b) Bilan Journée d'étude nationale du 29 novembre 2014 : « Centres Médico-Sportifs: Fonctionnement actuel et perspectives »

On peut considérer que cette journée a été une réussite, avec 70 participants.

Les membres du CA ont tous reçu un compte-rendu avec les conclusions.

Le fonctionnement des CMS sur tout le territoire est assez varié. Aujourd'hui, les CMS doivent redéfinir leurs missions pour trouver une légitimité. Ils doivent devenir de vraies structures d'éducation à la santé, en perpétuant pour certains publics les visites de non contre-indication à la pratique sportive et en travaillant sur la prévention.

Les CMS doivent avoir un rôle de santé publique en servant de relais avec le médecin traitant, et un rôle d'orientation dans le cadre de la prévention primaire. Et c'est peut-être par ce biais que les CMS pourront prétendre à un financement de l'ARS dans le cadre de la prévention.

Un groupe de travail se met en place au niveau de la Fédération, mais aussi au niveau national en partenariat avec le PRN2SBE.

La commission santé de la FNOMS va commencer à travailler vendredi 23 janvier sur le sujet.

Martine DUCLOS travaille pour nous négocier un rendez-vous avec le PRN2SBE.

c) Challenge Seniors. : 2015

Il faut relancer tous les OMS pour les phases locales et les inciter à se rapprocher des clubs de retraite sportive, de la Gym volontaire, etc.

Un courrier doit être élaboré pour aider les OMS à participer en local dès le mois de janvier.

La phase départementale au niveau du PDD se déroulera le 18 juin 2015 à Saint-Genès-Champanelle.

La phase régionale se déroulera à Montluçon le jeudi 15 octobre 2015, l'O.M.S. a déjà réfléchi à l'épreuve mystère.

Les 7 épreuves

- Lancer de balles de tennis
- Lancer de boules de pétanque
- Lancer franc au panier de basket
- Maintien de l'équilibre sur une jambe 30''
- Relai de marche athlétique
- Test de marche par équipe (6 minutes)
- Epreuve surprise

On peut envisager le remplacement de l'épreuve de boules de pétanque par la sarbacane, jeu de quilles ou autre.

Il est décidé de faire payer le repas aux participants et de demander un financement CNDS pour le déplacement des équipes.

Le commencement des épreuves se fera à 10h30.

Nota : Pour l'épreuve de basket/santé, le grand panier est gardé mais le ballon sera plus petit.

d) Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS)

17 novembre 2014 : réunion pour préparer l'installation de l'observatoire à Clermont-Ferrand et être en mesure de répondre à l'appel à projet qui se fera en janvier 2015.

L'origine du projet : 2013 : proposition du Pr Martine Duclos, conseillère de Mme la ministre Mme Fourneyron de mettre en place un observatoire national de la sédentarité (manque de données régulières sur le niveau d'activité physique de la population générale et des populations ciblées).

Les parties prenantes signataires de la future convention portant sur le fonctionnement de l'ONAPS d'une durée de 3 ans

- Le CROMS qui percevra les fonds via le CNDS avec une gestion financière distincte des autres actions du CROMS (compte distinct).
- l'Université d'Auvergne avec la faculté de médecine et le CHU (UDA): mise à disposition de locaux, laboratoire de physiologie de l'exercice physique, activité de recherche.
- La DRJSCS Auvergne.

La gouvernance de l'ONAPS

- un comité scientifique (fixe et valide la recherche scientifique).
- un conseil d'orientation (vise à associer des partenaires comme ARS, le rectorat, la mutualité, les universités).

Ce conseil peut soumettre des propositions au comité scientifique.

- un secrétariat général qui met en œuvre les orientations prises.

Les personnels seront recrutés par le CROMS

- Un épidémiologiste chercheur (1ETP) (permanent).
- Un personnel de secrétariat parlant anglais (1/2 ETP) (permanent).
- Un étudiant post doctorat (personnel contractuel).

Le budget : 150 000 € /an

Le CROMS prend en charge la gestion courante de l'ONAPS, il devra tenir une comptabilité analytique par poste de dépenses.

Un montant correspondant à la charge de travail sera attribué au CROMS (10 ou 15%) et mentionné dans le budget.

Yves Lair attire l'attention de l'assemblée sur la balance entre frais engagés et montant attribué au CROMS Auvergne. Les salaires des personnels semblent sous-évalués.

4) **OFFICES INTERCOMMUNAUX DU SPORT / OFFICES TERRITORIAUX DU SPORT (OIS / OTS) :**

Suite au forum tenu à Ambert, la Présidente a pu prendre contact avec les élus et prévoit des réunions pour information sur la création d'un OTS sur la communauté de commune.

Office communautaire du Puy : Depuis sa création l'Office communautaire, prend de l'ampleur avec déjà plus de 80 associations à gérer, et ce n'est que le début. Cependant l'Office rencontre des difficultés de fonctionnement en rapport avec un problème de personnel (secrétariat) qui assume très mal ses fonctions.

5) **POINT FINANCIER**

Le Trésorier fait état des rentrées et des sorties depuis notre dernier conseil d'administration.

Gabriel Quéron précise que la masse salariale augmente et qu'aujourd'hui le CROMS Auvergne ne gère pas un seul salarié mais plusieurs. En effet, des fiches de paie sont établies lors des forums ou du Challenge seniors. Il faut donc tenir compte des charges que cela engendre.

6) **PRÉPARATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée Générale aura lieu le 21 mars 2015 au local du CD de basket. Elle est électorale.

Vous pouvez trouver en pièce annexe à ce compte-rendu la liste du tiers sortant.

7) **QUESTIONS DIVERSES**

Prime de fin d'année du salarié : Une prime de 200 € est accordée, qui sera donnée sous forme de chèque cadeau FNAC, Décathlon ou autre.

Le Secrétaire

Guy HOFMANN

La Présidente

Michelle CLAVIERE